

M. le Comte Plater vient d'adresser la réponse suivante à la Gazette d'Augsbourg:

FRANCFORT, le 28 Septembre 1865.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le Numéro de votre journal du 24 Septembre le correspondant **des bords de la Vistule** parle „d'un horrible attentat” qui aurait été dirigé contre moi à Zurich et il l'attribue „aux menées „démagogiques et socialistes de la majorité des émigrés polonais.”

Je suis obligé de donner *un démenti formel* à votre correspondant, et de déclarer qu'aucun attentat n'a eu lieu, et que c'est calomnier l'Émigration polonaise que de lui attribuer des idées anarchiques et subversives; elles se trouvent plutôt réalisées dans les actes du gouvernement russe, qui fait du *communisme* en Pologne aux dépens des propriétaires. La nouvelle émigration polonaise se compose pour la plupart de jeunes gens qui cherchent dans l'étude et dans le travail des moyens d'existence et la faculté de se rendre un jour utiles à leur pays.

Il paraît que votre correspondant a pris au sérieux les inventions aussi ridicules que calomnieuses du *Journal de Varsovie*, organe officiel du gouvernement russe, qui a publié le 6 Septembre une longue description très détaillée d'un soi-disant assaut, livré le 29 Août à ma villa de Broelberg près Zurich, dont je devais être moi-même le témoin impassible. Le fait est *qu'il n'y a point un mot de vrai dans tout ce récit ridicule*; que cet assaut et la scène de destruction dont il est question, n'ont existé que dans l'imagination du rédacteur de cette feuille, et qu'à cette époque je me trouvais au Congrès international de Berne. Si je relève ces détails, c'est pour flétrir comme il le mérite un système de calomnies quotidiennes poursuivi depuis longtemps par le journal de Varsovie qui *specule sur son impunité*. Mieux vaudrait pour la cause qu'il défend de faire la guerre loyalement dans les journaux au service de la Russie, avec les mêmes armes pour l'attaque que pour la défense, c'est-à-dire dans un pays où la loi et la justice couvrent de leur égide indistinctement tout le monde. En agissant autrement, l'organe officiel du gouvernement russe se compromet lui-même au lieu de faire du tort à ses adversaires. C'est tellement vrai, que des journaux russes font peu de cas du journal de Varsovie.

Il n'y a point de crime dont cette feuille n'accuse point les Polonais; les plus notables d'entre eux sont des *criminels* à ses yeux. Dans son acharnement elle voit dans les Polonais des incendiaires qui veulent la ruine de leurs pays. Il suffit de faire un appel au bon sens pour faire justice d'une pareille absurdité. Cet acharnement dans le triomphe passager de la force brutale qui à la longue ne prévaudra point contre le droit, peut faire supposer qu'il y a des victoires qui sont des défaites.

Veillez, Monsieur le rédacteur, insérer cette rectification dans l'intérêt de la vérité et recevez mes civilités empressées,

Comte LADISLAS PLATER.



3788/3

resp

M. le Comte Plater vient d'adresser la réponse suivante à la Gazette d'Argembourg.

FRANCOFORT, le 28 Septembre 1885.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le Numéro de votre journal du 21 Septembre le correspondant le correspondant des bords de la Vistule parle „d'un horrible attentat" qui aurait été dirigé contre moi à Nurec et il l'attribue „aux menées „démagogiques et socialistes de la majorité des émigrés polonais."

Je suis obligé de donner un démenti formel à votre correspondant et de déclarer qu'aucun attentat n'a eu lieu, et que c'est certainement l'imagination polonaise que de lui attribuer des idées anarchiques et subversives; elles se trouvent plutôt réalisées dans les actes du gouvernement russe qui fait du communisme en Pologne aux dépens des propriétaires. La nouvelle émigration polonaise se compose pour la plupart de jeunes gens qui cherchent dans l'étude et dans le travail des moyens d'existence et la faculté de se rendre un jour dans leur pays.

Il paraît que votre correspondant a pris au sérieux les inventions aussi ridicules que calomnieuses du Journal de Nurec, organe officiel du gouvernement russe, qui a publié le 8 Septembre une longue description très-détailée d'un soi-disant assassinat, livré le 20 Juin à ma villa de Prosborg près Nurec, dont je devais être moi-même le témoin impassible. Le fait est qu'il n'y a point eu de meurtre dans tout ce qui est raconté; que cet assassin et la scène de destruction dont il est question n'ont existé que dans l'imagination du rédacteur de cette feuille, et qu'à cette époque je me trouvais au Congrès international de Berne. Si je relève ces détails, c'est pour hériter comme il le mérite un système de colonnes qu'on s'efforce de poursuivre depuis longtemps par le Journal de Varsovie qui s'efforce de leur donner une importance exagérée. Il faut cependant pour la cause qu'il défend de faire la guerre loyalement dans les journaux au service de la Russie, avec les mêmes armes pour l'attaque que pour la défense. C'est-à-dire dans un pays où la loi et la justice gouvernent de leur égide indistinctement tout le monde. En agissant autrement, l'organe officiel du gouvernement russe se compromet lui-même au lieu de faire du tort à ses adversaires. C'est tellement vrai, que des journaux russes ont pu de cas du Journal de Varsovie.

Il n'y a point de crime dont cette feuille accuse point les Polonais; les plus notables d'entre eux sont des écrivains à ses yeux. Dans son acharnement elle voit dans les Polonais des incendiaires qui font la ruine de leurs pays. Il suffit de faire un appel au bon sens pour faire justice d'une pareille absurdité. C'est acharnement dans le triomphe passager de la force brutale qui à la longue ne prévaut point contre le droit, pour faire supposer qu'il y a des victoires qui sont des défaites.

Veuillez, Monsieur le rédacteur, insérer cette rectification dans l'intérêt de la vérité et recevoir mes civilités respectueuses.

Comte LADISLAS PLATER.